



---

## Poser des revêtements de sol souples de technicité courante

---

### **CCP 1 du TP-00061 SOLIER MOQUETTISTE -RNCP317**

**2020**

Nombre de stagiaires inscrits à l'examen : 7

Taux de réussite :100 %

**FORMATION DISPENSÉE PAR FORMATSUD DEPUIS SEPTEMBRE 2016**

**DERNIERES DONNEES NATIONALES 2019 :**

Taux d'accès à l'emploi : 92,5 %

Taux d'emploi occupé à 6 mois : 92,5 %

Taux d'emploi pérenne : Non communiqué

### **Objectifs de la formation :**

**Poser du revêtement de sol PVC et textile courants en dalle et en lés.**

**Poser du revêtement de sol flottant en lame.**

**Apprendre l'autonomie et l'organisation sur un chantier**

### **Prérequis :**

Maitriser les savoirs de base (lire, écrire, compter) est nécessaire.

### **Public :**

Tout public

### **Admission, modalité et délai d'accès :**

Les admissions : sur dossier en entrée permanente.

Les étapes d'admission :

► Examen du dossier, tests de positionnement et entretien individuel.



## Les moyens mis en œuvre:

Le centre de formation dispose d'une salle de séances théoriques ainsi que des cabines aménagées pour la mise en pratique.

Chaque stagiaire à sa cabine et en a la responsabilité.

La formation est assurée par des formateurs experts et un référent pédagogique. Mise à disposition des produits et outillages nécessaires au déroulement de la formation. Mise à disposition d'appuis techniques. Les étapes du programme de la formation sont expliquées de manière théorique et pratique par le formateur. Celles-ci sont ensuite appliquées en situations réelles par le/la stagiaire.

## Horaires :

Le lundi: 8h30-12h00 et 13h00-17h00

Les Mardi – Mercredi : 8h00-12h00 et 13h00-17h00

Le jeudi : 8h00-12h00 et 13h00-16h30

Le vendredi : 8h00-12h00

## Evaluations :

Le suivi pédagogique est effectué en « **continu** ». Une « **carte de progression individuelle** » est attribuée à chaque stagiaire en début de formation. Celle-ci nous permet d'évaluer la progression et la compréhension du stagiaire et elle est complétée par le formateur grâce aux entretiens techniques individuels, QCM, mises en situation, exercices pratiques en cabine.

A l'issue de la formation, le/la stagiaire garde un exemplaire tamponné et signé de cette carte, justifiant ainsi la maîtrise acquise lors de son parcours.

## Sanction de la formation :

Un « Certificat de compétences Professionnelles » est remis en fin de formation pour justifier et valider la montée en compétences.

NB : Cette formation n'aboutit pas à la délivrance d'un titre professionnel.

## Le métier du « Solier-moquettiste »

Le métier de solier fait partie de l'aménagement et la finition des bâtiments, c'est un des derniers corps de métier avec le peintre, les agenceurs et une partie de la menuiserie à intervenir sur un chantier, après le second œuvre. Le solier recouvre le sol de moquette, linoléum, sol PVC, sol caoutchouc et parquet flottant, dans différents formats : rouleaux/lés, dalles et lames, ainsi que les murs.

Ce métier nécessite de la technicité et de l'expérience pour maîtriser la diversité des matériaux et des produits associés. Il demande aussi beaucoup de minutie dans la préparation du support (ragréage, chape béton, ponçage, nettoyage) qui déterminera la qualité technique et le rendu esthétique final.

Le métier de solier, étant un métier de décoration, demande également un certain sens esthétique.

Dans l'exercice de son métier, le solier se réfère aux règles de l'art de la profession qui figurent dans les normes de mise en œuvre (Document Technique Unifié) comme la norme NF DTU 53.2, les cahiers des prescriptions techniques, les guides et notices produits des fabricants. Ce métier exigeant revêt également quelques contraintes physiques imposées par le niveau du sol.



## LE TITRE PROFESSIONNEL DU « SOLIER-MOQUETTISTE »

### Blocs de compétences

Celui-ci est composé de deux différents modules nommés « **Certificat de compétences professionnelles** »

**CCP1 : Poser des revêtements de sol souples de technicité courante** = module 1

Poser du revêtement sol PVC et textile courants en dalle et en lès.

Poser du revêtement de sol Flottant en lame.

**CCP2: Poser des revêtements de sol souples et muraux de technicité spécifique** = module 2

Poser du revêtement de sol PVC et textile spécifiques en dalle et en lés.

Poser du revêtement de sols souples et muraux de technicité spécifique.

### Débouchés et suite de parcours

- ouvrier professionnel peintre en bâtiment ;
- ouvrier d'entretien peintre ;
- applicateur d'étanchéité ;
- monteur en échafaudages ;
- peintre enduiseur ;
- solier moquettiste.

### Passerelles :

Aucune



---

## DEROULEMENT

---

**Durée de la formation : 450 heures**

### Période d'intégration :

Accueil, présentation des objectifs de formation, connaissance de l'environnement professionnel, les risques professionnels, port des E.P.I, l'outillage et les différents matériaux utilisés, les normes et D.T.U

### **CCP 1 – Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante**

Déposer les revêtements de sol

Préparer les surfaces avant la pose de revêtements

Implanter au carrément et poser à la colle les revêtements de sol souples de technicité courante en dalles

Implanter et poser à la colle les revêtements de sol V.E.R et PVC U2 de technicité courante en lés

Poser à simple encollage un revêtement de sol textile

Evaluer l'activité « poser les revêtements de sol souples de technicité courante dans le bâtiment »

### **Certification**